Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 76 (1949)

Heft: 6

Artikel: Variété : l'étiquette

Autor: Matter, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-226905

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ECHOS DU MOIS...

Sur les ondes de Sottens...

C'est le 8 janvier 1949, à 14 h. 30, que notre « vieux langage » a eu les honneurs de la T. S. F.

Ayant reçu la communication de cette émission trop tard pour paraître dans le Nouveau Conteur vaudois de janvier, nous n'avons pu qu'en aviser, par écrit, M. Kissling.

Nous espérons que les participants à l'assemblée du Comptoir, aux aguets, l'auront repérée dans l'un ou l'autre « programme de Sottens »...

Il va sans dire que toutes les productions ne pouvaient y figurer et que le metteur en ondes a dû faire un « montage », triant, dans ce qu'il avait pu capter, le meilleur... radiophoniquement parlant.

Toutes les voix ne se prêtent pas à voguer sur les ondes...

On peut le regretter, notamment pour « Lé vilhio canons et lé novy » de Marc à Louis, production qui avait été dite de façon si vivante par M. J. Dénéréaz.

Mais avec « La cigâla et la fremi » de Mlle Décosterd, « La Damuzala et la Tschivra » de notre ami A.-L. Crisinel de Denezy, « On'na ruda Gouairdza » de P. Golay-Favre, et « Portiet ié marià ona régente » de notre aimable correspondant H. Nicolier de La Forclaz, production malheureusement tronquée, cette première émission fut intéressante...

Peut-être eût-il mieux valu la « préparer » à l'avance dans le but d'une retransmission, elle eût été certainement plus marquante encore.

Nous ne reprocherons qu'une chose au sympathique speaker et c'est d'avoir « proprement » enterré le patois dans son préambule...

Certes, le vieux langage vaudois disparaît. Les jeunes s'en désintéressent. Il était inutile d'insister encore...

Pourquoi n'avoir pas introduit cette émission par une brève interview d'un patoisan convaincu et enthousiaste?

Il y en a encore, et plus qu'on ne croit, qui sont vivants et bien vivants.

Salut et conservation!

rms.

VARIETE

L'étiquette

Il, y a quelques années, les communes qui faisaient un examen de repourvue pour choisir un instituteur, avaient coutume d'inviter tous les candidats pour un repas en commun. A ce moment-là, l'examen était terminé, mais le résultat pas encore proclamé. C'était la surprise du café noir, le pousse-café, quoi! Ayant dégusté un bon repas, bien arrosé, les concurrents déçus faisaient moins mauvaise figure.

C'est au cours d'un de ces banquets qu'un inspecteur scolaire raconta l'anecdote suivante :

« Dans une petite ville des bords du Léman — appelons-la Ixe pour ne blesser personne! — on avait eu deux excellents candidats: bonne réputation, renseignements parfaits, examen très satisfaisant. Bref, à cause de l'égalité des points, le jury n'avait pu tomber d'accord. « Attendons la fin du banquet! » dit philosophiquement le président de la Commission scolaire.

Or le banquet fut! On y servit des filets de perche au beurre noir. A la fin du repas, le président se leva pour proclamer les résultats. Il parla des deux candidats ex aequo et termina son discours par ces mots : « Force nous a été de tirer au sort et c'est M. Untel qui est nommé! » Or, renseignements pris, on n'avait pas tiré au sort. Seulement, l'autre candidat avait mangé ses filets de perche avec un couteau! »

L'inspecteur venait à peine de terminer sa petite histoire qu'on apporta des « tranches de colin à la maître d'hôtel ». Et les convives virent cette chose énorme : le monsieur qui venait de parler coupait son colin avec un couteau...

Alors, le syndic, qui était un pince-sans-rire, de glisser à l'oreille de l'inspecteur : « Dites-donc, vous n'auriez pas été nommé à Ixe, vous! » M. Matter.